Rémunération des membres des conseils d'administration de 5 sociétés d'État commerciales ou financières (1)

Du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

		Rémunération annuelle de base	Rémunération par séance du CA ou d'un de ses comifés
nembres	H-Q et CDPQ	17 192 \$	806 \$
	LO SAO IO	8 596 \$	537 \$

¹¹⁷ Rémunération fixée par le gouvernement

Source : Décret 610-2006 du 28 juin 2006 modifié par les décrets 962-2006 du 25 octobre 2006 763-2007 du 12 septembre 2007 et du 1152-2010 du 15 décembre 2010.

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Déposé le : 4-04-2012

CAPERN-143

Secrétaire: VR